



**DECISION N° 018 /25 /D/CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE**

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°015/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 25/03/2025

**POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE**

Lot1 : tronçon1 : Ancien 6^e-Rail Nkolmbong au tronçon 7 : carrefour du palais- Borne fonataine Emana

Lot2 : tronçon1 : Dispensaire Messassi-Rivière Nsas au tronçon 4: Feux Tongolo-carrefour sorcier par total yannick

Lot3 : tronçon1 : Total Yannick-chapelle Manguier au tronçon 5 : echageur Olembé-Gare routiere Olembé

Lot4 : tronçon1 : carrefour du Palais-Tradex Emana au tronçon 5 : entrée hôpital de Djoungolo-station service MRS-Station service OLA-Institut Matamfen-hôpital de djoungolo

Lot5 : tronçon1 : Carrefour Jamot - Entrée Hôpital Jamot - SNH au Tronçon4 : ANAFOR - Sous-Préfecture Nlongkak - Pharmacie provinciale

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

- Vu la Constitution ;
 Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
 Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
 Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} ;
 Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} ;
 Vu le procès-verbal N° 0001991 de la session N°021 du 27/03/2025, N° 0008470 de la session N°034 du 24/04/2025
 N° 0008474 de la session N°036 du 28/04/2025
 Et Conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°015/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 25/03/2025 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE : Lot1 : tronçon1 : Ancien 6^e-Rail Nkolmbong au tronçon 7 : carrefour du palais- Borne fonataine Emana, Lot2 : tronçon1 : Dispensaire Messassi-Rivière Nsas au tronçon 4: Feux Tongolo-carrefour sorcier par total yannick, Lot3 : tronçon1 : Total Yannick-chapelle Manguier au tronçon 5 : echageur Olembé-Gare routiere Olembé, Lot4 : tronçon1 : carrefour du Palais-Tradex Emana au tronçon 5 : entrée hôpital de Djoungolo-station service MRS-Station service OLA-Institut Matamfen-hôpital de djoungolo, Lot5 : tronçon1 : Carrefour Jamot - Entrée Hôpital Jamot - SNH au Tronçon4 : ANAFOR - Sous-Préfecture Nlongkak - Pharmacie provinciale est attribué à l'ENTREPRISE HEILIGEN JOSEF ENTREPRISE SARL, TEL :674338585, représentée par Monsieur ELOUNDOU FOUDA, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 52 527 657FCFA pour le lot 1 et TTC FCFA 54 272 762 pour le lot2 et TTC FCFA 46 236 206 pour le lot5, l'ENTREPRISE RUTA DE SAN JOSE ENTREPRISE SARL, TEL :656487070 représentée par Monsieur ACHU Evis, Directeur Général pour un montant TTC FCFA 52 911 225 pour le lot3 et TTC FCFA 52 851 600 pour le lot4.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 29 AVR 2025



Le Maire

Jean-Marie